

## Naissance du collectif « Gérer les déchets autrement »

Trois mois se sont écoulés depuis l'élection municipale et vous êtes nombreux à nous questionner sur des sujets qui ont été au cœur de la campagne. Celui de la gestion des déchets continue à susciter beaucoup d'interrogations et pour cause : rien de précis n'a encore été annoncé à la population. Mr Guin, s'il a révélé sa volonté d'œuvrer pour la réduction de la quantité de déchets incinérés sur le territoire de notre commune, n'a pas encore dévoilé quelle serait la stratégie adoptée pour y parvenir au plus vite. La période d'installation de la nouvelle majorité étant écoulée, nous espérons tous que des actions efficaces seront développées dans les mois à venir.

L'équation est simple : pour diminuer la quantité de déchets à incinérer, il faut augmenter la part de déchets triés et recyclés. Il faut également augmenter la part de déchets organiques valorisés par compostage. On peut donc penser que si toutes les communes avaient cette volonté, l'équation serait effectivement simple et que cela permettrait de se passer du quatrième four, peut-être même du troisième... avant l'extinction totale des feux que nous souhaitons au plus tôt ! Or l'effort de tri n'est pas réalisé de manière égale dans toutes les communes qui pilotent leurs déchets vers l'incinérateur vedénais. Et d'ailleurs, si tel était le cas, on peut se demander si la quantité de déchets incinérés diminuerait pour autant ! L'équation n'est en fait pas simple du tout ! La société Novergie, filiale du groupe Suez, à qui a été commandé l'agrandissement de l'incinérateur (40 millions d'euros investis pour la construction d'un quatrième four) dans le cadre du plan départemental de traitement des déchets établi par la préfecture, pourrait-elle « supporter » subitement une réduction de son activité ? C'est un choix politique (que nous contestons fermement) qui a conduit à la décision de construire ce quatrième four et il est assez logique, en se plaçant du point de vue de l'industriel, de vouloir le rentabiliser. Lorsqu'un industriel investit, il ne le fait pas pour perdre de l'argent ! Un autre élément important est à considérer : il s'agit du facteur humain puisqu'une centaine de personnes travaillent sur ce site et souhaitent conserver leur emploi, ce que nous comprenons. Résultat des courses: si la quantité de déchets à incinérer venait à diminuer localement, la société Novergie n'irait-elle pas chercher plus loin des déchets permettant de faire fonctionner l'incinérateur à plein régime ? A quoi servirait alors l'effort de tri réalisé localement ? Est-il possible, compte tenu de tous ces paramètres, de revenir à l'équation simple décrite quelques lignes plus haut ? Nous l'espérons ! Car aujourd'hui l'incinération apparaît plus que jamais comme une solution à contre-courant. Dans un monde où les ressources s'épuisent un peu plus chaque jour, qui peut contester que l'avenir est dans le tri et le recyclage ? Même notre président de la République en convient ! Donnera-t-il rapidement les moyens légaux d'atteindre cet objectif ? C'est une autre question !! Dans un monde où les connaissances scientifiques ont mis à jour la toxicité des molécules et résidus issus de l'incinération et leur imprégnation dans l'environnement, qui peut contester que l'avenir réside dans d'autres technologies moins polluantes ? Mr le ministre B. Hortefeux, qui s'est récemment prononcé contre le projet d'un incinérateur à Clermont Ferrand, répondant à l'appel de nombreux médecins, l'a récemment rappelé. De gauche à droite, nombreux sont ceux qui se prononcent contre l'incinération aujourd'hui. Mais alors, à quand une politique nationale ambitieuse sur le sujet ? Combien de temps faudra-t-il attendre pour obtenir, c'est une première étape, simplement l'application

des mesures annoncées au Grenelle de l'environnement ? Beaucoup d'annonces... peu de réalisations à ce jour !

Aujourd'hui, nous sommes face à ces interrogations : Comment l'ensemble des communes incluses dans le plan départemental des déchets peuvent-elles bâtir une politique cohérente qui permette de développer le plus rapidement possible des solutions alternatives à l'incinération ? Comment programmer cette mutation industrielle en considérant la protection de l'environnement et de la santé publique comme des priorités ?

Nous ne sommes pas dans une situation où nous aurions à dire « NON » à un projet d'incinérateur. Nous sommes dans une situation plus complexe où nous avons un incinérateur qui vient d'être agrandi à grands frais et dont la fin d'activité doit être programmée ! L'incinération s'arrêtera le jour où d'autres modes de traitement des déchets auront été développés. Cela prendra du temps. Le groupe Suez qui fait partie des grands groupes industriels s'investissant dans toutes les filières de traitement des déchets doit s'engager, avec les municipalités, dans cette mutation et dans le développement sur notre territoire de nouvelles technologies comme le tri mécano-biologique et la méthanisation. Nous devons y parvenir le plus vite possible. Ces technologies qui aboutissent aussi à une valorisation énergétique, couplées aux filières de tri et de recyclage, généreront plus d'emplois que l'incinération. Il n'y aura pas de perte d'emplois mais des créations d'emplois, toutes les études économiques l'affirment.

Le rôle du collectif « Gérer les déchets autrement » sera d'informer la population, et d'unir les volontés des citoyens qui le souhaitent, issus de toutes les communes pilotant leurs déchets vers Vedène. Diverses associations oeuvrant pour la protection de l'environnement, pour la santé publique et pour la citoyenneté y seront représentées. Nous souhaitons que l'incinération des déchets soit remplacée par d'autres technologies le plus tôt possible et que les décisions politiques soient fondamentalement ancrées sur les principes du développement durable.

Ce sont tous les élus, à tous les niveaux de décisions, et tous les citoyens volontaires qui doivent travailler à construire un nouvel avenir concernant la question du traitement des déchets. C'est ensemble que nous parviendrons à faire changer les choses.

Vous pouvez rejoindre le collectif en transmettant vos coordonnées à :

Evelyne Fallet-Michel,  
66 rue St Gens, 84270 Vedène.

Vous serez informés des dates de réunion et de nos actions.

Patricia Talet